



Commune de Montanaire

BUREAU DU CONSEIL

Conseil Communal du 12 mars 2013

EXTRAIT DE PV

Présidence : M. Didier Roulin

Le Conseil communal de Montanaire, vu le préavis municipal, ouï le rapport de la commission désignée, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour décide

- ✦ D'accepter l'adhésion de la commune de Montanaire à l'ARASPE, à l'ORPC du Gros de Vaud et au SDIS Haute Broye

Le Président
Didier Roulin

La Secrétaire
Lydiane Gilliéron